

<p style="text-align: center;">Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur de l'UAMN du 16 mars 2012 à 17 heures – Saint-Benin-d'Azy</p>
--

Etaient présents : J. AUBOIS, E. BARBEAU, D. BARBIER, R. DUVERNOY, G. GORCE, A. GOULET, J. GUILLEMAIN, L. JAILLOT, A. LEBRUN, C. RODRIGUEZ, P. SAUVAT, F. VANNIER, M. CHARMANT, G. PONT.

Assistaient également : D. JOZWIAK, Maire-Adjoint St Benin d'Azy, H. BOUJLILAT, G. NOEL.

Etaient excusés : J.P. CHATEAU, P. DE MAURAIGE, A. DHERBIER, O. DOREAU, T. FLANDIN, D. GAUDRY, J.S. HALLIEZ, J.P. JACOB, R. LARIVE, J.L. LEBEAU, F. LEREU, J.P. MAGNON, H. MALCOIFFE, R. MARCELLOT, B. MARTIN, L.F. MARTIN, J.P. PINAUD, G. ROUSSEAU, G. SARRADO, C. BARLE, D. BOULAUD, P. JOLY, R.P. SIGNÉ.

Le Président Daniel Barbier accueille les membres du comité directeur et les remercie pour leur présence.

Il remercie M. Denis JOZWIAK, Maire-Adjoint, représentant Mme le Maire de Saint Benin d'Azy, excusée, d'avoir bien voulu mettre une salle à la disposition de notre association. L'UAMN souhaite un prompt rétablissement à Mme Françoise LEREU.

Il présente ensuite les excuses de M. Jany SIMEON, Président des Maires Ruraux, retenu par une manifestation dans sa commune, de ne pouvoir assister à cette réunion et rappelle les liens tissés entre l'UAMN et l'association des Maires Ruraux. Son Président sera invité systématiquement aux réunions de notre comité directeur.

Il fait ensuite part, point par point, du compte-rendu du comité directeur de l'AMF auquel il a participé le 9 février dernier :

- mise en place des nouveaux membres du comité directeur de l'AMF,
- point sur l'état d'avancement des schémas départementaux de coopération intercommunale,
- position du bureau de l'AMF sur la réforme incendie,
- projet de contribution de l'AMF aux états généraux de la décentralisation sur le site du Sénat,
- protocole d'accord AMF/SACEM pour les communes de moins de 2.000 habitants.

Certains de ces points ont fait l'objet de documents d'information adressés par mail aux communes.

Daniel Barbier fait ensuite état des diverses manifestations et rencontres auxquelles l'UAMN a participé :

1) Le 13 février dernier, la Mutuelle Nationale Territoriale, en partenariat avec l'UAMN, a organisé une réunion à Nevers sur la protection sociale des agents des

collectivités territoriales. Suite à la publication, le 10 novembre 2011, du décret spécifique à la Fonction publique territoriale, les collectivités locales peuvent participer financièrement à la cotisation de protection sociale complémentaire (santé et prévoyance) de leurs agents. Dans la Nièvre, 5.000 agents territoriaux sont concernés. Le montant de cette prise en charge n'est pas fixé. Il peut aller du minimum à la prise en charge totale. Les élus vont donc être amenés à délibérer sur ce sujet dans les mois qui viennent.

Il passe la parole à Gilles Noël pour obtenir un témoignage sur une prise en charge partielle qui s'effectue depuis quelques années à la mairie de La Charité/Loire. G. Noël précise que les 2/3 du personnel adhèrent à la M.N.T. et que la part octroyée par l'employeur est de 240 €/an.

2) Le 14 février dernier, nous avons participé à la manifestation devant la Préfecture pour lutter contre la fermeture des écoles. Le schéma définitif de la carte scolaire est sanglant mais il ne faut surtout pas baisser les bras. Restons vigilants.

3) Le 15 février, Daniel Barbier a reçu M. Appert, Directeur du Groupement Postal Nivernais pour faire le point sur la situation de La Poste dans le département.

4) Dans le cadre du programme de formations 2012, nous avons organisé, le 22 février dernier au lycée agricole de Challuy, une journée sur les finances locales. Plus de 120 personnes ont assisté à cette réunion. M. Dupuis, Dexia Crédit Local est d'abord intervenu sur l'analyse financière des communes, les objectifs et les méthodes. Chaque collectivité qui le souhaitait a d'ailleurs reçu l'analyse financière individuelle de sa commune. Puis M. Christian Laurent, Directeur Départemental des Finances Publiques a abordé les différentes étapes et les difficultés liées à la réforme de la taxe professionnelle. Après un repas pris en commun, M. Alain Roby, responsable du département finances et M. Loïc Jaouen, responsable de l'intercommunalité et des territoires (AMF) ont surtout évoqué les mesures de la loi de finances 2012, les aspects institutionnels et les aspects financiers.

5) Le 28 février dernier, nous avons adressé à tous les adhérents, la première « news letter » retraçant la vie de l'association, les activités et le programme des manifestations à venir. Elle sert également à relayer les informations par le biais de liens permettant de les consulter directement. L'objectif est d'éditer une lettre mensuelle. Merci à Anne et Isabelle pour sa conception.

6) Suite à la démission d'un représentant des communes, puis de celle de son suppléant, le conseil d'administration du SDIS de la Nièvre n'est plus au complet et conformément aux dispositions de l'article R.1424.15 du CGCT, il doit être procédé à des élections partielles.

L'Union Amicale des Maires de la Nièvre et l'Association des Maires Ruraux ont donc décidé de présenter une liste commune, comme suit :

Titulaire : Jean-Luc CONCEPTION, Maire de Balleray
Suppléant : Marie-Madeleine MONESTIER, Maire de Fourchambault

Les maires vont donc être amenés à voter très prochainement par courrier.

7) Réunion de la D.E.T.R. du 16 mars : seuls les demandes de subvention supérieures à 150.000 € sont examinées par la commission. 4 dossiers ont été présentés :

- SIAEP Bazois : mise aux normes
- CC « Entre Loire et Forêts » : aménagement du Centre Fresneau à St Léger des V.
- commune de Saint Léger des Vignes : mise en place d'un restaurant scolaire
- commune de La Machine : aménagement du centre-bourg

M. le Préfet a annoncé une décision rapide par rapport aux demandes formulées par les collectivités.

8) Mercredi 21 mars prochain, dans le cadre du plan de formations 2012, nous organisons un après-midi de travail sur les évolutions de l'intercommunalité. Cette réunion aura lieu dans les locaux de l'ADN. La première partie se fera sous forme de table ronde animée par Florent Sainte Fare Garnot sur la situation dans le département de la Nièvre après le rejet du schéma départemental présenté par le Préfet. Jean-Sébastien Halliez présentera les incidences financières et fiscales des évolutions de périmètre. Puis, nous recevrons M. Alain Richard, Sénateur et rapporteur de plusieurs textes sur l'intercommunalité, pour un débat sur l'avenir de la réforme territoriale et l'évolution de la carte intercommunale.

Le vin d'honneur, qui clôturera cette rencontre, sera préparé par « le Plateau Gourmand » qui a proposé un devis ; le Président est autorisé à le signer.

9) Nous avons décidé de créer un site internet pour notre association. Rendez-vous a été pris avec Martine Vandelle, Présidente de « e.bourgogne ». Nous vous tiendrons informés de la suite de cet entretien.

10) M. Guy Hourcabie a émis le souhait de rencontrer l'UAMN pour organiser une réunion sur le thème des raccordements aux réseaux électriques et la taxe d'aménagement. Le rendez-vous a été fixé au vendredi 23 mars à 10 h 30 au SIEEEN en vue de l'organisation de cette formation. Une convention de partenariat entre le SIEEEN, ERDF et l'UAMN sera signée.

11) M. le Procureur du Tribunal de Grande Instance a sollicité un rendez-vous auprès de l'UAMN. Celui-ci aura lieu lundi 26 mars prochain à 9 h 30 au Tribunal ; J. Guillemain et J. Auboys se sont proposés pour accompagner le Président à ce rendez-vous.

Les membres du comité directeur font part de leur souhait de sensibiliser M. le Procureur sur le respect des élus et les plaintes des maires pour agression ou injures restant souvent sans suite.

12) Le 10 avril prochain, dans le cadre du plan de formations 2012, l'UAMN et le Conseil Général de la Nièvre organiseront une rencontre sur le thème : l'enjeu de l'investissement des collectivités locales et de leurs groupements dans le développement de l'économie locale.

M. Jean-Yves Vif, rédacteur en chef du Journal du Centre animera cette manifestation.

Un panorama de projets significatifs portés en 2012-2013 par les collectivités sera présenté. Pour cela, nous avons besoin de communes prêtes à apporter leur témoignage : UAMN et Association des Maires Ruraux :

- commune de La Charité sur Loire (patrimoine)
- commune de Saint Léger des Vignes (restaurant scolaire)
- SIAEP

Puis table ronde « collectivités locales, entreprises du BTP, banques : quel partenariat pour soutenir l'activité locale ? ».

Enfin, Patrice Joly, Président du Conseil Général, présentera la nouvelle agence d'ingénierie départementale au service des territoires, accompagné de M. Jehan Pichelin.

Il serait souhaitable de disposer d'une vue plus complète de la part prise par les communes dans l'activité locale et l'emploi par le biais de leurs investissements et des travaux qu'elles engagent. Un questionnaire simple sera adressé à chaque commune pour faire le recollement de ces informations. Le comité directeur confie à M. Charmant le soin de suivre ce dossier.

13) M. Mazier, Directeur Régional Dexia – Crédit Local a souhaité rencontrer le Président de l'UAMN. Le rendez-vous aura lieu mercredi 4 avril prochain à 10 heures à la Mairie de la Machine.

D. Barbier rappelle que les membres du comité directeur peuvent, s'ils le souhaitent, assister à ces rendez-vous ; ils seront toujours les bienvenus.

14) Dans le cadre de la communication, D. Barbier a demandé un devis pour effectuer une banderole et des panneaux signalétiques utiles lors de manifestation. Le montant est de 171,39 €. Le Comité directeur autorise D. Barbier à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ces supports.

15) D. Barbier a rencontré M. Rossignol, Président de la C.C.I. en vue de l'organisation du salon « Cité 58 » qui se déroulera les 15 et 16 novembre 2012 au Centre Expo de Nevers. L'Assemblée Générale de notre association aura lieu, pendant ce salon, le vendredi 16 novembre au matin. La date reste toutefois à confirmer.

16) Le déplacement au Congrès des Maires de France aura lieu le mercredi 21 novembre 2012. D. Barbier propose, pour terminer cette journée, un dîner sur les bateaux parisiens. Cette idée est retenue. Peut-être faudrait-il également, comme dans les années passées, visiter un monument historique ? Avant ou après le Congrès des Maires de France ? J. Guillemain, A. Emery-Dumas et Isabelle nous ferons des propositions.

17) Puis un tour de table est effectué dans lequel il demande notamment si le fonctionnement, nouvellement mis en place, convient. Les membres du comité directeur acquiescent.

Place ensuite aux questions diverses :

- beaucoup d'élus soulèvent alors le problème de la révision des valeurs locatives
- l'association « devoir de mémoire » souhaite un rendez-vous ultérieurement avec nous en vue d'un financement éventuel,
- D. Barbier félicite M. Charmant pour l'obtention de la médaille de l'artisanat

La réunion se termine vers 19 heures.